



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2020-67**

Séance publique du

24 juillet 2020

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20200724- lmc1176642-DE-1-1
Date de signature : 30/07/2020
Date de réception : jeudi 30 juillet 2020
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT 2016-2019
AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE - APPROBATION DE LA
TRANCHE 2019 ACTUALISÉE**

Le 24 juillet 2020 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 17/07/20, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAoui, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Brigitte DEVESA à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Fabienne VINCENTI à Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Michael ZAZOUN à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S FINANCE, NUMERIQUE ET
GESTION
Direction Ressources et Exécution
Budgétaire

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUILLET 2020

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT 2016-2019 AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE - APPROBATION DE LA TRANCHE 2019 ACTUALISÉE- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

A travers la passation d'un Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement portant sur la période 2016-2019, approuvé le 21 octobre 2016 en Commission Permanente, le Conseil Départemental s'est engagé à apporter à la Ville d'Aix-en-Provence un soutien financier pour la réalisation d'un programme de projets structurants dont la dépense subventionnable globale est estimée à **30 397 288 € HT** pour une subvention totale de **10 411 470€**.

Ainsi le contrat du Conseil Départemental, contribue à améliorer l'environnement et la qualité de vie de ses habitants, en fonction de thèmes prioritaires tel que l'environnement et le développement durable, le sport et la jeunesse, la culture, le foncier et l'habitat social, l'accueil de la petite enfance

A ce titre les trois premières tranches du contrat ont fait l'objet des subventions suivantes :

Tranche	Date vote C° permanente	Dépenses subventionnables	Montant subvention allouée
2016	21 octobre 2016	2 233 625 € HT	778 421 € HT

2017	30 mars 2018	7 633 005 € HT	2 945 184 € HT
2018	14 décembre 2018	12 450 813 € HT	4 504 430 € HT
Total		22 317 443 € HT	8 228 035 € HT

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation la dernière phase de la tranche 2019 du programme pluriannuel d'investissement 2016-2019 faisant apparaître des modifications dans le phasage des projets ou dans leur montant dans la limite du coût d'objectif voté. Ces modifications sont sans incidence financière sur l'économie générale du contrat. Le montant total de ce programme d'investissement actualisé reste inchangé pour la période de 2016 à 2019, conformément au tableau ci-joint en annexe.

Pour l'année 2019, le montant total des dépenses subventionnables de la tranche annuelle est estimé à **8 079 845 € HT**, réparti de la façon suivante :

PROJETS COMMUNAUX	Dépenses subventionnables €HT 2019	Conseil Départemental		Autres financeurs (Métropole, Région, Etat...)		Autofinancement communal	
		Montant subvention	Taux	Montant subvention	Taux	Montant	Taux
Requalification des places Madeleine, Verdun et Prêcheurs	6 507 816 €	1 711 828 €	26%	2 397 994 €	37%	2 397 994 €	37%
Rénovation de l'église de la Madeleine	88 759 €	26 628 €	30%	31 066 €	35%	31 066 €	35%
Rénovation de la Bastide du Jas de Bouffan	1 483 271 €	444 981 €	30%	593 308 €	40%	444 981 €	30%
TOTAL	8 079 845 €	2 183 437 €	27%	3 022 368 €	37%	2 874 041 €	36%

Je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la programmation pluriannuelle des projets d'investissements 2016-2019 inclus dans la présente demande de Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement conformément au tableau joint en annexe, d'un montant total de **30 397 288 € HT**.
- **SOLLICITER** la participation financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône 2016-2019 à hauteur de **34,25%**, soit un montant total de **10 411 470 €**
- **APPROUVER** le plan de financement de la **tranche 2019** tel que figurant dans le tableau ci-dessus, pour un montant total de **2 183 437 €**.
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer la convention relative à la participation financière du Conseil Départemental et tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix-Municipale à faire recette des sommes correspondantes.

DL.2020-67 - CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT
2016-2019 AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE -
APPROBATION DE LA TRANCHE 2019 ACTUALISÉE-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,
Maryse JOISSAINS MASINI



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT
avec la Ville d'AIX-EN-PROVENCE 2016/2019
PROJET TRANCHE 2019

ANNEXE 1

PROJETS COMMUNAUX	Montant des dépenses subventionnables				Total des dépenses subventionnables par projet (H.T.)	Subventions sollicitées auprès du Département						Financement sollicité auprès d'autres partenaires		Autofinancement communal	
	2016	2017	2018	2019		2016 VOTE	2017 VOTE	2018 VOTE	2019	Total Département	Taux Département	Partenaires	Montant	Montant	Taux
Centre International des arts en mouvement															
Construction d'une crèche au parc Rambot		83 333	884 006 €		967 339		16 667	176 801		193 468 €	20%	Métropole (40%)	386 936 €	386 936 €	40%
Maison du droit et de la Justice.	125 000		392 000		517 000	62 500		196 000		258 500 €	50%	Métropole (9%) Région (2%) Etat - réserve parlementaire (12%)	118 700 €	139 800 €	27%
Réhabilitation du plateau sportif Ste Victoire		100 000			100 000		60 000			60 000 €	60%	Métropole (20%)	20 000 €	20 000 €	20%
Extension des équipements du Muséum d'histoire naturelle										0 €					
Extension du centre Chorégraphique National	775 292		714 708		1 490 000	232 588		214 412		447 000 €	30%	Métropole (35%)	521 500 €	521 500 €	35%
Viabilisation du terrain de la Pauliane pour le plan Campus	500 000	991 783			1 491 783	150 000	297 535			447 535 €	30%	Métropole (35%)	522 124 €	522 124 €	35%
Requalification des places Madeleine, Verdun et Prêcheurs	833 333	6 336 144	7 791 865	6 507 816	21 469 158	333 333	2 534 458	3 116 746	1 711 828	7 696 365 €	36%	Métropole (30%)	6 440 747 €	7 332 046 €	34%
Rénovation de l'église de la Madeleine		38 412	1 413 188	88 759	1 540 359		11 524	423 956	26 628	462 108 €	30%	Métropole (10%) DRAC (40%)	770 179 €	308 072 €	20%
Restructuration de la cité du livre		83 333			83 333		25 000			25 000 €	30%	Métropole (20%) Conseil Régional - CRET (30%)	41 667 €	16 667 €	20%
Rénovation de la Bastide du Jas de Bouffan			1 255 046	1 483 271	2 738 317			376 514	444 981	821 495 €	30%	Métropole (30%) Conseil Régional - CRET (10%)	1 095 327 €	821 495 €	30%
	2 233 625 €	7 633 005 €	12 450 813 €	8 079 845 €	30 397 288 €	778 421 €	2 945 184 €	4 504 430 €	2 183 437 €	10 411 470 €	34,25%		9 917 180 €	10 068 639 €	33%
	22 317 443 €					8 228 035 €									